

Catégorie A : Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante



Pelles hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques, de masses ≤ 6 tonnes



Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes



Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes



Moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes



Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes



Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv

B : Engins à déplacement séquentiel

Cat B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes



Pelles multifonctions.

C : Engins à déplacement alternatif

Cat C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif



Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes



Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes.

Cat C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif

Au sein de votre entreprise uniquement



Bouteurs



Chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.

Cat C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif, au sein de votre entreprise uniquement



Niveleuses automotrices.

Catégorie D : Engins de compactage

Compacteurs à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes



Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes

Catégorie E : Engins de transport, au sein de votre société uniquement



Tombereaux, rigides ou articulés
Moto-basculeurs de masse > 6 tonnes



Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).

Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,



Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.

Catégorie G : Conduite des engins hors production

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

OBJECTIFS :

Pour l'engin de chantier concerné :

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en situation de travail,
- Assimiler les connaissances théoriques et les savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité,
- Être informé des risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques,

En vue d'évaluer l'aptitude du stagiaire à conduire en sécurité les engins de chantier de la catégorie concernée.

PUBLIC :

Ce module s'adresse aux personnes débutantes ou expérimentées, amenées à conduire dans le cadre de leur activité professionnelle les engins correspondants à une ou plusieurs catégories de la recommandation R482 en respectant les règles de sécurité applicables sur les chantiers.

PRE-REQUIS :

Être âgé d'au moins 18 ans* - Être apte médicalement**

*La conduite de certains équipements de travail par des jeunes âgés de moins de 18 ans fait l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

** Il est recommandé que l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du salarié à conduire un engin de chantier avant la formation, celle-ci étant nécessaire à la délivrance de l'autorisation de conduite.

CONTENU :

Tout conducteur d'engin de chantier, à conducteur porté ou télécommandé, à l'issue de la formation dispose des connaissances théoriques et des savoir-faire suivants.

Connaissances théoriques :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Règles de circulation applicables (panneaux de signalisation, circulation sur chantier, sur la voie publique)
- Risques liés à l'utilisation : fonctionnement, conduite et déplacements
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage

Savoir-faire :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

PROFILS DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus du secteur des Travaux Publics

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES REQUIS :

Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats,
Manuels de formation,
Salle de cours équipée de vidéo projection,
Plateforme de formation dédiée à la conduite d'engins

DATES DE FORMATION :

Consultez le lien <https://www.afaformation.com/contact/> ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DUREE :

Au minimum 2 jours, en fonction de l'expérience du candidat

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise (en intra)
Centres AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT et 108, rue de la rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITES DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.
Tests d'évaluation théorique (QCM) et pratique de mise en situation réalisés par le formateur.

SANCTION VISEE :

Attestation de formation
Avis d'aptitude à la conduite des engins de chantiers